



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 16 mai 2016

Dossier de presse

Le CROSS Antilles Guyane a 15 ans



Mardi 17 mai 2016

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

15
ans

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans

Présentation

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) a été institué par une décision ministérielle du 16 mai 2001. Il fête cette année ses 15 ans au service jour et nuit des usagers de la mer : marins pêcheurs ou de commerce, plaisanciers, croisiéristes, touristes balnéaires, plongeurs et chasseurs sous-marins, pratiquants de tous les loisirs nautiques.

Il a été préfiguré par le COSMA, centre opérationnel de sauvetage maritime aux Antilles, de 1992 à 2001 hébergé au Fort Saint Louis. Grâce au soutien des forces armées aux Antilles et à un investissement important du Ministère chargé de la Mer, le CROSS AG a succédé au COSMA, boulevard de la Marne à Fort-de-France. Il s'agissait du premier CROSS créé outre-mer. Le CROSS est intégré à la Direction de la Mer de Martinique.

Sa zone d'intervention s'est progressivement étendue et couvre aujourd'hui plus de 3 millions de km² des Antilles en Guyane et jusqu'au milieu de l'Atlantique.

Missions

En 15 ans, ce sont plus de 21 000 personnes qui ont bénéficié de son aide lors de plus de 11 000 opérations. Joignable 24h/24 et 7 jours sur 7, le personnel du CROSS AG met tout en œuvre pour porter secours aux personnes en détresse en mer.

Paradoxalement, il ne dispose d'aucun moyen propre. Le CROSS AG s'appuie sur les moyens étatiques français ou étrangers et sur la solidarité des gens de mer. Chacun en veillant la radio VHF sur le canal 16 peut devenir le moyen du CROSS et contribuer à sauver des vies en mer. L'efficacité du CROSS AG repose sur la bonne volonté de ses partenaires : les bénévoles de la SNSM, les aéronefs de la Sécurité civile, de la Gendarmerie et de la Douane, les équipes médicales des SMUR maritimes et côtiers, les moyens des pompiers et des forces armées, les patrouilleurs et avions de ses partenaires étrangers néerlandais, barbadiens, saint luciens, antiguais, dominiquais, de Saint Kitts et Nevis, d'Anguilla et Sint Maarten.

Le CROSS AG salue leur implication et les remercie pour leur concours fidèle et indispensable.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

Chiffres clés

Le CROSS AG a été au cœur des événements de ces 15 dernières années. Il a coordonné des opérations de grande ampleur parmi lesquelles on peut citer :

- l'**échouage du paquebot « MISTRAL »** battant pavillon français en Février 2001 et transportant 1696 passagers, au Sud de Nevis ;
- le **cyclone DEAN** du 17 août 2007 passé au Sud de la Martinique et qui a provoqué le naufrage ou l'échouement de 145 navires ;
- le **cyclone GONZALO** du 18 octobre 2014 et pendant lequel 46 personnes se sont retrouvées en danger à Saint Martin et Saint Barthélemy. Le CROSS AG a reçu à cette occasion les félicitations du Préfet de Martinique Délégué du Gouvernement pour l'Action de l'État en mer aux Antilles, du Préfet délégué pour les Iles du Nord et du Secrétaire d'État chargé de la Mer.

Il a également coordonné des opérations moins visibles mais qui sont parfois de véritables prouesses techniques qu'il planifie et qui sont exécutées par ses partenaires :

- l'évacuation médicale d'un membre d'équipage du navire «ROSBORG » le 14 octobre 2009, à plus de 240 milles marins de la Guadeloupe; Cette opération a valu au CROSS AG de recevoir le prix américain de reconnaissance pour les opérations de sauvetage maritime en Caraïbe de 2010 pour avoir « *démontrer une superbe vigilance, compétence, détermination, et esprit d'équipe* » ;
- la récupération par un navire de commerce dérouté de six rameurs dont l'embarcation à rames avait chaviré le 30 janvier 2012, à plus de 1100 Km des côtes martiniquaises ;

Le CROSS AG c'est aussi un centre opérationnel du ministère chargé de la Mer et de l'Ecologie qui assure la détection des pollutions marines, la surveillance du trafic commercial maritime, la surveillance des pêches en mer et depuis peu il participe à la surveillance du milieu marin et des aires marines protégées.

On lui reporte ainsi les cas de tortues ou de cétacés en difficulté et le CROSS se charge de joindre les spécialistes susceptibles d'intervenir.

25 personnes employés par le ministère chargé de la mer, de statut civil ou militaire, le CROSS veille sur tous les usagers de la mer. Il est joignable H24 par la radio VHF 16 et par téléphone au numéro gratuit et prioritaire 196.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

La genèse des CROSS

Premier temps : les trois centres opérationnels de façade

En juin 1966, sous l'impulsion du directeur des affaires maritimes Bretagne-Sud / Vendée, le secrétaire général de la marine marchande, avec le soutien de l'état-major de la marine, lançait la démarche de préfiguration d'un centre de coordination du sauvetage en mer pour la Bretagne sud et la Vendée, à Lorient, sur un site du ministère de la défense: le centre régional opérationnel de défense (CROD). Il fut armé par deux AAM successivement missionnés, des appelés de la marine nationale et des gendarmes maritimes.

Ce centre prévu fonctionner le temps de la saison estivale, présenta un bilan immédiat et permit de valider le concept, à tel point qu'il fut prolongé au cours de l'hiver suivant en initiant des mesures de surveillance, sans AAM toutefois, le temps que des mesures structurelles soient adoptées.

En juin 1967, une « organisation régionale de surveillance et de sauvetage » est mise en place avec, à sa tête, l'affectation pérenne d'un AAM, à Lorient. Puis en 1968, tandis que le centre opérationnel de Lorient trouve son autonomie en migrant sur l'ancien quartier des affaires maritimes d'Etel, une structure identique est créée en Méditerranée, sur l'actuel site de La Garde ; la dénomination CROSS est désormais usitée (CROSSAtlantique et CROSS MEDiterranée).

Le décret n° 70-870 du 8 juillet 1970 portant organisation de la recherche et du sauvetage des personnes en mer en temps de paix, officialise l'appellation CROSS, tandis qu'est décidée la création d'un troisième centre, le CROSS MANche à la Pointe de Jobourg, qui sera inauguré par le secrétaire général de la marine marchande, en juin 1971.

Deuxième temps : la montée en puissance de la surveillance du trafic maritime

Longtemps centres secondaires du CROSS MANCHE/Jobourg, le CROSS GRIS-NEZ prendra son autonomie en 1977 et le CROSS CORSEN, dont la création est actée après le naufrage de l'AMOCO CADIZ (1978), est inauguré en 1982. Cette genèse illustre la montée en puissance de la surveillance du trafic maritime.

La circulaire de 1989 relative au fonctionnement des CROSS institue l'appellation toponymique des CROSS en lieu et place des références aux façades maritimes. La pratique perdure cependant, de manière identitaire et pour les activités « de tradition », à Etel et La Garde.

Enfin, outre-mer, le centre opérationnel de sauvetage de Fort-de-France, créé en 1992, confirmera sa polyvalence dans l'appellation CROSSAG (Antilles-Guyane) en 2001 ; à La Réunion, le COSRU initié en 1993, monte en allure jusqu'à 1999 et devient le CROSS RU en 2004.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

15
ans

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans

Année	Evénement	Observations
1966	Création du CROD Lorient qui deviendra le CROSSA à Lorient (1967) puis à Etel (1968)	Complété par le sous-CROSS Soulac, en 1974
1967	Création de la Société nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)	Fusion des SHB et de la SCSM
1968	Création du CROSS MED à La Garde	Qui s'appuiera sur deux centres secondaires, les sous-CROSS Corse (diurne) et Agde (saisonnier)
1970	Décret n° 70-870 du 8 juillet 1970 portant organisation de la recherche et du sauvetage des personnes en mer en temps de paix	Officialise l'appellation CROSS
1971	Inauguration du CROSS MANCHE à Jobourg	Qui s'appuie sur deux centres secondaires : sous-CROSS CAMARET -Iroise et GRIS-NEZ
1977	Inauguration du CROSS GRIS NEZ	Ex centre secondaire du CROSSMA
1978	Décret du 9 mars 1978 sur l'organisation des actions de l'Etat en mer	
1979	Signature de la convention de Hambourg	
1980	Entrée en service du système COSPAS SARSAT	
1982	Inauguration du CROSS CORSEN	Remplace le centre secondaire ,sous-CROSS Iroise, du CROSSMA
1983	Décret 83-817 du 27/03/83 : création de l' Organisme SECMAR	Rattaché à la MISMER en 1984, repris dans le décret 95-1232 du 22/11/95 relatif au CIMER/ SG MER
1985	Fin du programme d'équipement des CROSS de la Manche en systèmes radar dédiés à la surveillance maritime et fin du programme immobilier dédié.	
1988	Décret n°88-531 du 2 mai 1988 portant organisation du secours, de la recherche et du sauvetage des personnes en détresse en mer	Codifié en 2014 (code de la sécurité intérieure)
1992	Création du COS Martinique-Antilles	Institué CROSS Antilles-Guyane, en 2001
1992	Instruction ministérielle du 15 octobre 1992 sur les CROSS	

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

**15
ans**

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans

1993	Création du COS Réunion (COSRU)	Affectation d'un OCTAAM à mi-temps, puis en 1999, temps plein. Centre institué CROSS Réunion, en 2004
1998	Prise en charge exclusive de la mission de radiodiffusion des informations météorologiques	Fermeture du service radiomaritime de France Telecom
1999	Entrée en vigueur du SMDSM	(1995/96 : ASN, Navtex)
2000	Fin du service national, professionnalisation de tous les personnels des CROSS	
2000	Entrée en service du système AIE-SGVR aux CROSS ETEL et LA GARDE	Informatisation des systèmes d'aide à la décision (dont cartes électroniques)
2002	Fermeture du centre secondaire de SOULAC (CROSS Etel) et d'Agde (CROSS La Garde) Transfert de la fonction de correspondant international d'Etel vers Gris Nez	
2004	Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile Décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'Etat en mer	Codifiée en 2012 (code de la sécurité intérieure)
2005	Début de la certification qualité ISO 9001 des CROSS	CROSS Jobourg. Tous CROSS métropolitains certifiés en 2007
2007	Création des insignes CROSS (CDQ-CMS-DIR)	
2009	Entrée en service du SGVT	Succède au SGVR
2010	Entrée en service du système SPATIONAV dans les CROSS	Installé en 2008 pour évaluation
2012	Création du centre national de surveillance des pêches (CNSP), au sein du CROSS Etel	
2013	Entrée en service du système MARYLIN	

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

15
ans

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans

En images



*Inauguration du COSMA le 14 janvier 1993
en présence M. Charles JOSSELINE, secrétaire d'État à la Mer*

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

15
ans

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans



Salle opération avec l'APAM Cornillou, directeur du COSMA



Colloque sur le sauvetage en mer à Fort-de-France, le 3 juin 1999

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

15
ans

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans



Participation du CROSS AG au colloque sur le sauvetage en mer à San Juan, Porto Rico, le 15 juillet 2008



Evolution des logos du centre chargé des secours en mer

Contacts réservés aux médias :

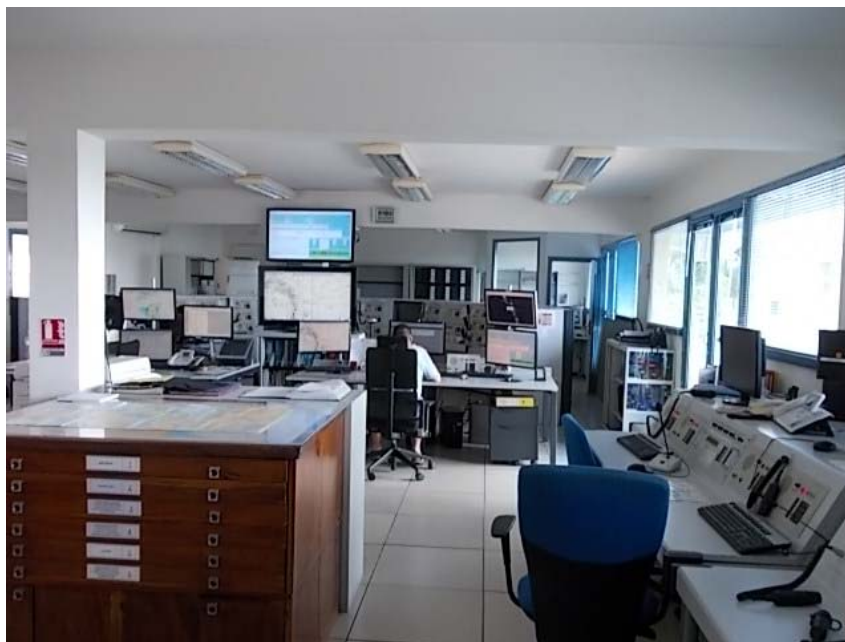
Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

**15
ans**

**Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de
Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans**



Salle opérationnelle du CROSS AG avant 2014



Salle opérationnelle du CROSS Antilles – Guyane (Fort-de-France), à partir de 2014

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

15
ans

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans



Le propriétaire du navire Armani, hélitreuillé après 24 heures de dérive en décembre 2015 est venu saluer le CROSS



Le skipper du trimaran Jalucine 2 auquel le CROSS a porté secours lors de son naufrage en novembre 2015

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

15
ans

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) fête ses 15 ans

Naviguer, c'est aussi être équipé

Le conseil du CROSS : si vous prenez la mer, emportez et utilisez à tout moment un vêtement à flottabilité intégré, ayez une VHF marine et veillez le canal 16, emportez une balise de détresse par satellite. Avec ces trois matériels de sécurité, vous mettez toutes les chances de votre côté. En cas de doute, n'attendez pas la nuit, contactez le CROSS



Le CROSS est dans une logique d'amélioration permanente du service qu'il rend. Dans les mois et années à venir, il va développer un système de management de la qualité et organiser un réseau international de « postes d'alertes » en dupliquant un système déjà éprouvé avec Sainte Lucie vers les autres Etats de la Caraïbe.

Le CROSS Antilles Guyane a bénéficié d'une rénovation complète de son système et de sa salle opérationnelle en 2014. Précurseur sur l'architecture réseau de tous les autres CROSS, il dispose d'un système moderne et efficace qui lui permet d'utiliser au mieux ses émetteurs/récepteurs VHF. Depuis 2015, avec le soutien de la direction des affaires maritimes, il s'attache à compléter la couverture VHF de la Guyane qui sera achevée à la fin de l'année. Le CROSS est paré pour les 15 prochaines années !

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/